

referred.

*Resolved*, That the said Petition be referred to a Committee of five Members, to examine the contents thereof, and to report thereon with all convenient speed, with power to send for persons, papers and records.

*Ordered*, That Mr. Quesnel, Mr. Quirouet, Mr. Scott, Mr. Viger, and Mr. Morin do compose the said Committee.

Petition of W. Galt relating to his Tannery.

A Petition of *William Galt*, Tannery, of *Montreal*, was presented to the House by Mr. *Leslie*, and the same was received and read; representing that he is the proprietor of an extensive Tannery situate in the *Quebec* Suburb of the City of *Montreal*, which has been supplied with water by the *Little River* on the North of the ancient limits of the said City until the nineteenth of November instant, when the course thereof was totally changed by the Commissioners appointed under the Act 1st *William IV.* Cap. 5; and praying that he may be permitted, at his own expense, to reconduct into the old channel of the said *Little River*, one cubic foot of the former water thereof, so as to supply his Tannery.

referred.

*Resolved*, That the said Petition be referred to a Committee of five Members, to examine the contents thereof, and to report thereon with all convenient speed, with power to send for persons, papers and records.

*Ordered*, That Mr. *Leslie*, Mr. *Mondelet*, Mr. *De Witt*, Mr. *Valois* and Mr. *Viger* do compose the said Committee.

Petition for aid to build a new Market in Montreal between Foundling and Commissioners Streets;

A Petition of the Trustees for the establishment of a New Market in the City of *Montreal*, was (with the consent of His Excellency the Governor in Chief, that the House may proceed thereon as they shall think fit,) presented to the House, by Mr. *Leslie*, and the same was received and read; representing that the security provided by Law for the money authorized to be borrowed by the Trustees appointed for the purpose of carrying into effect the Act 7th *Geo. IV.* Cap. 14, for the establishment of a New Market in *Montreal*, between Foundling and Commissioners Streets, was considered insufficient by different persons inclined to lend their money, and that in consequence thereof the provisions of the Law remain inoperative; and praying that a sum of money may be granted towards the establishment of the proposed Market, or such other relief afforded as the circumstances of the case may require, or in the wisdom of the House may seem meet.

referred.

*Resolved*, That the said Petition be referred to a Committee of five Members, to examine the contents thereof, and to report thereon with all convenient speed, with power to send for persons, papers and records.

*Ordered*, That Mr. *Leslie*, Mr. *Quesnel*, Mr. *Valois*, Mr. *Viger* and Mr. *Lafontaine* do compose the said Committee.

Seventeen Petitions relating to various objects, viz:

Seventeen Petitions were (with the consent of His Excellency the Governor in Chief, that the House may proceed thereon as they shall think fit,) presented to the House, and the same were received and read, viz:—

Of L. Gosselin.

By Mr. *Morin*.—A Petition of *Léon Gosselin*, Advocate, of *Montreal*; representing that in the course of March, 1829, he was employed and acted as Clerk to the Commissioners appointed to the House, under a Resolution of the 21st February preceding, to enquire into the qualifications of certain persons who signed a Petition against the legality of the Election of *Wolfred Nelson*, Esquire, for the Borough *William Henry*:

*Résolu*, Que la dite Pétition soit référée à un Comité de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire Rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que M. *Quesnel*, M. *Quirouet*, M. *Scott*, M. *Viger* et M. *Morin* composent le dit Comité.

Une Pétition de *William Galt*, Tanneur, de *Montréal*, a été présentée à la Chambre par M. *Leslie*, laquelle a été reçue et lue; représentant qu'il est le Propriétaire d'une Tannerie considérable, située dans le Faubourg *Québec* de la Cité de *Montréal*, qui a été fournie d'eau par la Petite Rivière, au Nord des anciennes limites de la dite Cité, jusqu'au dix-neuvième Novembre courant, lorsque son cours a été entièrement changé par les Commissaires nommés en vertu de l'Acte, 1<sup>ère</sup>. *Guillaume IV.*, Chapitre 5; et demandant de lui permettre de reconduire à ses propres frais dans l'ancien Canal de la dite Petite Rivière, un pied cube de l'eau qui y coulait ci-devant, de manière à approvisionner sa dite Tannerie.

*Résolu*, Que la dite Pétition soit référée à un Comité de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que M. *Leslie*, M. *Mondelet*, M. *De Witt*, M. *Valois* et M. *Viger* composent le dit Comité.

Une Pétition des Syndics pour l'établissement d'un nouveau Marché dans la Cité de *Montréal*, a été présentée à la Chambre par M. *Leslie*, (avec le consentement de Son Excellence le Gouverneur-en-Chief que cette Chambre procède sur icelle comme elle le jugera convenable,) laquelle a été reçue et lue; représentant que la sûreté pourvue par la Loi, pour l'argent dont l'emprunt est autorisé par les Syndics nommés aux fins de mettre à effet l'Acte 7<sup>e</sup> *George IV.*, Chapitre 14, pour l'établissement d'un nouveau Marché à *Montréal*, entre les Rues des *Enfants trouvés* et des *Commissaires*, a été regardée comme insuffisante par plusieurs personnes qui auraient été disposées à prêter leur argent, et qu'en conséquence de cela les dispositions de la Loi restent encore à être exécutées; et demandant qu'une somme d'argent soit accordée pour l'établissement du Marché projeté, ou telle autre assistance que pourront demander les circonstances de l'affaire, ou que, dans sa sagesse, la Chambre jugera convenable.

*Résolu*, Que la dite Pétition soit référée à un Comité de cinq Membres, pour en examiner le contenu et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

*Ordonné*, Que M. *Leslie*, M. *Quesnel*, M. *Valois*, M. *Viger* et M. *Lafontaine* composent le dit Comité.

Dix-sept Pétitions ont été (avec le consentement de Son Excellence le Gouverneur-en-Chief, que cette Chambre procède sur icelles comme elle le jurera convenable,) présentées à la Chambre, lesquelles ont été reçues et lues, savoir:

Par M. *Morin*.—Une Pétition de *Léon Gosselin*, Avocat de *Montréal*; représentant que dans le cours de Mars 1829, il a été employé et a agi comme Greffier des Commissaires nommés par la Chambre, en vertu d'une Résolution du 21<sup>e</sup> Février précédent, pour s'enquérir de la qualification de certains signataires, contre la légalité de l'Election de *Wolfred Nelson*, Ecuyer, pour le Bourg de *William Henry*: Qu'au commencement de la

Pétition de W. Galt, relative-ment à sa Tan-nerie.

Pétition pour une aide, pour l'établissement d'un nouveau Marché à Montréal entre les Rues des Enfants trouvés et des Commissaires;

Dix-sept Pétitions, relatives à différents objets, savoir:

De L. Gosselin.